



## Inscription Semaine Rééducation intensive

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

### CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Articles L.6353-3 et suivants)

#### **Entre les soussignés :**

- 1) Entreprise Nicolas Greveldinger enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : **11 77 05903 77** auprès du préfet de la région Ile de France de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- 2) (Nom, prénom et adresse du cocontractant ci-après désigné le stagiaire)

Téléphone : .....

Email : .....

#### **Article 1 : Objet**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée

**Apprentissage du métier d'éducateur canin comportementaliste**

#### **Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation**

- . L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévue par l'article L.6313-1 du code du travail.
- . Elle a pour objectif apprentissage du métier d'éducateur canin comportementaliste
- . A l'issue de la formation, un certificat de formation sera délivré(e) au stagiaire
- . Sa durée est fixée à **1 semaines soit 35 h**
- . Le programme de l'action de formation figure en annexe du présent contrat.

#### **Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation**

Néant

#### **Article 4 : Organisation de l'action de formation**

- L'action de formation aura lieu du \_\_\_\_\_
- Elle est organisée pour un effectif de **6 stagiaires**.
- Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivants :

Apprentissage en suivant M. Greveldinger Nicolas éducateur canin professionnel au cours de son activité

- Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :

Éducateur Canin / Comportementaliste / Spécialiste des troubles du comportement / Chroniqueur de l'émission 30 millions d'amis

#### **Article 5 : Délai de rétractation**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

#### **Article 6 : Dispositions financières**

- Le prix de l'action de formation est fixée à 850 € pour 4 jours intensif
- Le stagiaire s'engage à verser : - la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes : une partie du prix susmentionné à hauteur de 250 € TTC à la signature, et le solde selon un calendrier de paiement choisis par le stagiaire et ne dépassant pas 5 mensualités. Soit la somme de \_\_\_\_\_ € payable en ..... mensualités de ..... €

#### **Article 7 : Interruption du stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

#### **Article 8 : Cas de différent**

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce sera seul compétent pour régler le litige. Fait, en double exemplaire,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du stagiaire :  
(précédée de la mention lu et approuvé)

Signature du responsable de l'entreprise :